

PROCEDURE D'INSCRIPTION EN LIGNE

ADMISSION DECESF // RENTREE 2020

QUOI ?	QUAND ?	COMMENT ?
S'inscrire à l'épreuve	Du 10 décembre 2019 au 28 janvier 2020	Accès à la plateforme d'inscription depuis le site web www.askoria.eu Démarche en ligne en 3 étapes : <ol style="list-style-type: none">1. Création de son « espace personnalisé* »2. Renseignement du formulaire d'inscription3. Paiement des frais d'inscription (75 € par CB)4. Envoie des pièces demandées par courrier postal (en lettre suivie) <u>ou</u> par courriel à l'adresse : admission@askoria.eu en précisant dans l'objet « Admission Cesf-2020 », avec demande d'accusé de réception. Une fois inscrit, vous avez la possibilité de suivre l'avancement de votre dossier dans votre « espace personnalisé ».
Télécharger et imprimer sa convocation à l'épreuve	A partir de 11h00 Le 30 janvier 2020	Rendez-vous sur votre « espace personnalisé »
Passer son entretien	Le 7 février 2020	Rendez-vous sur le lieu de l'épreuve à l'horaire indiqué sur la convocation <i>Adresse : 2, avenue du Bois Labbé - CS44238 - 35042 Rennes Cedex</i> Apporter votre convocation et une pièce d'identité
Connaître le résultat d'admission	A partir de 12h00 Le 12 février 2020	Rendez-vous sur votre « espace personnalisé » POUR LES CANDIDATS ADMIS : <ul style="list-style-type: none">• Téléchargez et imprimez votre courrier de résultat validant votre réussite. POUR LES CANDIDATS EN LISTE D'ATTENTE : <ul style="list-style-type: none">• Téléchargez et imprimez votre courrier de résultat,• Renvoyer le bulletin-réponse.

*L'espace personnalisé permet à chaque candidat de suivre l'évolution de son dossier, télécharger sa convocation à l'épreuve ainsi que ses résultats. Aucun document ne sera adressé par courrier postal.